Annexe 10

Le travail en équipe et la formation dans les réseaux de l'éducation prioritaire

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur une approche globale rassemblant l'ensemble des leviers identifiés comme favorables à la réussite. Une circulaire détaillant la refondation de l'éducation prioritaire sera publiée fin mai 2014.

La refondation de l'éducation prioritaire s'articule autour de trois axes :

- des pratiques pédagogiques adaptées aux difficultés rencontrées par les réseaux : prise en charge des difficultés dès le plus jeune âge, accompagnement et suivi renforcés pour les élèves, usage du numérique, etc. ;
- des mesures concernant les ressources humaines : du temps pour le travail en équipe, des enseignants spécifiquement formés, accompagnés et soutenus, des incitations fortes pour stabiliser les équipes, etc. ;
- une amélioration de l'animation des réseaux et du climat scolaire en éducation prioritaire : une amélioration du pilotage grâce aux projets de réseaux, des adultes supplémentaires dans les établissements pour améliorer le climat scolaire, une école ouverte aux parents, du personnel infirmier en plus grand nombre, etc.

La refondation de l'éducation prioritaire permettra notamment le développement d'une culture du travail collectif dans les réseaux, en privilégiant la formation et l'accompagnement des équipes, pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et mieux les adapter aux besoins des élèves.

1 - L'animation et la coordination du travail en équipe

L'amélioration de la cohérence de l'action pédagogique exige que le travail en équipe soit coordonné et réponde à des objectifs précis en termes de progressions et d'évaluations communes, de mise en place de travaux interdisciplinaires et d'organisation du cycle de consolidation CM1-CM2-6e.

Ce travail de coordination sera accompli, dans tous les réseaux de l'éducation prioritaire, par des coordonnateurs par niveau ou par discipline au collège, des coordonnateurs inter-degrés ou des professeurs d'appui.

2 - Le plan de formation continue et d'accompagnement des équipes

La formation et l'accompagnement des personnels étant des enjeux fondamentaux, en éducation prioritaire plus encore qu'ailleurs, il importe de développer une offre de formation de qualité, en lien étroit avec la recherche et répondant aux besoins des réseaux.

Le plan de formation continue et d'accompagnement des équipes sera déployé à partir de trois leviers :

Note de rentrée 2014 – ANNEXE 10

- trois jours de formation par an seront inscrits dans les plans de formation académique et départementaux, grâce à un effort particulier portant sur les moyens en formateurs ;
- les enseignants nouvellement nommés, qui doivent être accompagnés dans leur prise de poste, seront accueillis de manière personnalisée dans chaque réseau et bénéficieront du tutorat de l'un de leurs pairs, destiné à permettre leur intégration à l'équipe pédagogique à laquelle ils appartiennent, et une appropriation rapide du projet du réseau ;
- des experts de terrain, avec l'aide des corps d'inspection, viendront conseiller les équipes et animer les échanges ; pour pouvoir se consacrer avec efficacité à leur mission, ces équipes de formateurs seront partiellement déchargées de leur service d'enseignement et bénéficieront de formations de formateurs.

Les formations auront lieu prioritairement sur site. L'accès à la formation sera favorisé par la constitution de centres de ressources.